

PRIX CIRCOM REGIONAL 2017

Le meilleur de la télévision régionale en Europe

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE NOUVEAU REGLEMENT DU PRIX CIRCOM REGIONAL 2017

Toutes les informations et le formulaire d'inscription en ligne sur

www.circom-regional.eu

PRESIDENT DU PRIX CIRCOM REGIONAL

DAVID LOWEN

REGLEMENT DU PRIX CIRCOM REGIONAL 2017

Lire attentivement le présent règlement.
Prière de s'y conformer sous peine de disqualification.

1. Le Prix CIRCOM REGIONAL est ouvert uniquement aux télévisions membres de Circom Regional.
Les programmes des producteurs indépendants ne sont pris en compte que s'ils sont présentés et diffusés par une télévision membre de CIRCOM Regional.
2. Toutes les inscriptions, une fois soumises, devront être confirmées par le coordinateur national représentant la télévision régionale auprès de CIRCOM.
3. Chaque télévision régionale peut présenter un seul programme dans CHACUNE des catégories suivantes :
1) Documentaires, 2) Programme d'information et interaction des téléspectateurs, 3) Musique, 4) Les minorités dans la société, 5) Vidéo journalisme, 6) Prix du Programme le plus Original et le plus Innovant, 7) Jeunes Talents, 8) Journalisme d'Investigation, 9) Meilleur reportage sur une problématique européenne, 10) Divertissement.
Un total de 10 programmes pourra donc être accepté par télévision régionale à condition de n'inscrire qu'UN seul programme par catégorie. Seule exception, les séries pour lesquelles différents épisodes pourraient concourir dans différentes catégories. Des éléments de certains programmes inscrits dans d'autres catégories peuvent aussi concourir dans les catégories «Jeunes Talents», «Vidéo Journalisme» ainsi que « Meilleur Reportage sur une problématique européenne » et « Originalité et Innovation ».
4. Tous les programmes doivent avoir été diffusés pour la première fois **entre le vendredi 11 mars 2016 et la date de clôture des inscriptions, à savoir le vendredi 10 mars 2017**. Les programmes proposés ne devront pas avoir été enregistrés pour le Prix Circom Regional 2016.
5. Les programmes doivent être livrés tels qu'ils ont été diffusés, sauf pour les ajouts exigés par la clause 7 (sous-titrages).
6. Chaque inscription doit être accompagnée d'une note explicative en anglais ou en français (jusqu'à 500 mots) afin de permettre aux membres du jury de bien comprendre les raisons à l'origine de ce programme, les qualités de ce programme, son impact sur l'audience et tous les autres éléments qui font de ce programme un lauréat potentiel. Pour réduire les frais, les traductions en anglais, réalisées sur des sites gratuits de traduction en ligne sont acceptées.
7. Les programmes doivent être sous-titrés en anglais y compris ceux en langue anglaise. Il ne s'agira en aucun cas d'un sous-titrage professionnel. Les sous-titres doivent simplement permettre la compréhension du document. Pour les sous-titrages aussi, la traduction réalisée sur des sites gratuits de traduction en ligne est acceptée. Les documents non sous-titrés seront en revanche disqualifiés.
8. Le formulaire d'inscription (inscription en ligne), la note explicative et tout autre support matériel doivent être envoyés **au plus tard le vendredi 10 mars 2017**.
9. Les programmes devront être téléchargés par FTP **au plus tard le mardi 14 mars 2017**. L'adresse figure sur le formulaire d'inscription en ligne. Le format retenu est le **codec H.264**. Si l'enregistrement n'est pas satisfaisant, le programme sera disqualifié. Une confirmation de réception vous sera envoyée.
10. Les télévisions ayant obtenu un prix donnent leur accord pour une diffusion régionale de leur émission et une seule rediffusion, libres de droits, pour chaque télévision membre de Circom Regional dans sa zone de diffusion entre **juin 2017 et mai 2018**. Toute diffusion supplémentaire (en dehors de la première diffusion et de la rediffusion) ne pourra se faire qu'avec l'accord spécifique de la télévision lauréate dans le cadre d'un accord bilatéral. **Tout programme qui ne sera pas libre de droits, sera disqualifié.**
Pour les lauréats, une version internationale, sans sous-titres, doit être fournie au secrétariat de CIRCOM Regional pour le **vendredi 9 juin 2017**. Les "mentions spéciales" ne sont pas concernées.

11. Les télévisions ayant obtenu un prix acceptent que les émissions primées soient présentées lors de manifestations promotionnelles du Prix CR, y compris sur internet.
12. Les télévisions ayant obtenu un prix acceptent que de courts extraits de leurs émissions soient diffusés, libres de droits, dans les journaux télévisés régionaux, y compris sur internet ou servent d'éléments promotionnels du Prix CR ou dans tout programme concernant la cérémonie du Prix ou les lauréats.
13. Une copie du script, en anglais ou en français, sera demandée aux lauréats et à ceux ayant obtenu une "mention spéciale". Ce script et le programme sont archivés par Circom Regional et sont nécessaires aux télévisions régionales pour diffuser les programmes des lauréats. Cette requête ne s'applique qu'aux lauréats et gagnants de « mention spéciale ».
14. Les frais de port pour l'envoi de dossiers et autres par voie postale sont à la charge des participants.
15. Les programmes et l'ensemble des documents ne sont pas retournés aux participants et sont archivés par Circom Regional.
16. Les récompenses et trophées sont remis à la télévision membre de CR qui a obtenu un prix, à charge pour elle de choisir son représentant à la cérémonie de remise des prix et aussi de décider de l'affectation de ce prix.

Dans le cas du lauréat de la catégorie «Jeunes Talents» où un stage est proposé à l'intéressé(e) en guise de récompense, CIRCOM Regional gèrera l'argent dévolu à cette catégorie pour organiser le stage, entièrement pris en charge par CIRCOM et pour s'assurer que cet argent sera bien dévolu au stage. Si, pour une raison quelconque, il s'avérait impossible d'organiser ce stage, un accord sera trouvé entre CIRCOM Regional, le sponsor (TVR) et le lauréat pour tirer le meilleur profit de cette distinction.
17. Une télévision régionale qui propose un programme, en particulier une coproduction, est tenue d'en informer les différents partenaires. Le prix est remis à la télévision régionale qui a sélectionné le programme, à charge pour elle de décider de l'affectation de ce prix.
18. Lorsque plusieurs télévisions coproductrices soumettent un même programme qui obtient un prix, le montant de ce prix sera destiné à tous les coproducteurs, à charge pour eux ensuite de décider de l'affectation de ce prix. En cas de litige, la décision de CIRCOM Regional fait seule autorité.
19. Les télévisions coproductrices peuvent soumettre différents programmes d'une même série.
20. Si une télévision qui parraine une catégorie devait être lauréate de cette même catégorie, il lui sera à nouveau permis de recevoir l'argent du prix.
21. La télévision lauréate doit s'assurer qu'un de ses représentants participe à la cérémonie de gala pour la remise du trophée et du certificat. Un manquement à cette règle privera la télévision régionale de son trophée ainsi que du montant du prix et des frais de déplacement et d'hébergement.
22. La télévision lauréate (sont concernés le lauréat ainsi que le gagnant de la «mention spéciale») prend l'engagement d'envoyer une personne qualifiée à la conférence de CIRCOM Regional. Cette personne pourrait être amenée à participer à un atelier sur le Prix CIRCOM Regional dans le cadre de la conférence, devra prendre possession de son trophée lors de la cérémonie de gala et pourra être amenée à promouvoir son Prix si tel est le souhait de l'organisateur. Un manquement à cette règle privera la télévision régionale de l'argent du prix ainsi que des frais annexes.
23. De toutes les traductions existantes du règlement du Prix CIRCOM Regional, seule la version anglaise fera autorité.
24. En cas de litige, la décision du Président du jury, David Lowen, fait seule autorité et tous les participants doivent s'y conformer. Le Comité Exécutif de CR est informé de tout litige majeur.

COMMENT INSCRIRE VOTRE PROGRAMME

La meilleure solution est le téléchargement par FTP (File Transfer Protocol) sur le serveur de CIRCOM Regional.

La taille maximale du fichier est limitée à 10 GB: attention, ceci est une vidéo servant au visionnage. Il n'est donc pas nécessaire qu'elle soit en PAD.

La norme de codage vidéo retenue est **H.264**. Aucun autre format ne sera accepté.

Brigitte Waltsburger, du bureau CIRCOM Regional à France 3 Alsace, se chargera de faire vos enregistrements en ligne. Merci de prendre contact avec elle à cette fin (coordonnées en fin de document).

Merci d'identifier vos vidéos par un numéro unique, la catégorie, le titre et l'antenne d'origine. Ce procédé vous évitera la perte de la vidéo et, de notre côté, représentera un gain de temps précieux. Merci de vous y conformer, cela nous permettra de traiter plus sereinement les quelques 200 programmes attendus dans un délai relativement court.

Important : merci également de ne pas attendre le dernier moment pour transmettre vos vidéos. Vos chances de faire effectuer le téléchargement dans les délais pourraient être compromises en raison d'un encombrement du système durant les derniers jours.

NOUVEAUTES EN 2017

AUTORISATION DE DIFFUSION PAR LES MEMBRES CIRCOM REGIONAL

CIRCOM Regional souhaite encourager la diffusion de programmes entre ses stations membres afin que le meilleur contenu régional puisse trouver une plus vaste audience à travers l'Europe. A cette fin, nous avons décidé de faire un ajout au Prix 2017. Ce n'est pas une nouvelle "règle d'entrée": c'est une demande que nous formulons.

Le formulaire d'inscription contient cette nouvelle demande qui vous propose d'indiquer si certains de vos programmes pourraient être disponibles pour une diffusion par d'autres stations européennes - mais pas exactement comme nous le faisons avec les lauréats.

Il appartiendra à la station régionale de décider si la transmission est permise et, dans l'affirmative, de définir les conditions. Cela signifie que, contrairement à la transmission d'un programme lauréat, il pourrait y avoir des frais pour payer les droits, pour fournir des copies internationales ainsi qu'un script. En outre, il appartiendra à la station réceptrice d'organiser et de payer la livraison de ce programme.

On espère ainsi que de nombreux programmes pourront être mis à disposition pour une libre diffusion par les stations membres dans le but d'améliorer la circulation des meilleurs programmes des télévisions de service public dans les régions.

Le Secrétariat de CIRCOM Regional dispose de tous les détails sur les participants et vous mettra en contact, mais ne s'occupera ni de la livraison, ni du suivi d'un éventuel accord.

Si vous adhérez à cette demande, merci de remplir les cases correspondantes sur le formulaire d'inscription pour chaque programme.

Êtes-vous en mesure d'offrir ce programme pour une diffusion libre de droits par d'autres stations membres de CIRCOM Regional? En retour, d'autres membres feront en sorte que leurs programmes puissent être diffusés par votre station.

OUI, CE PROGRAMME EST DISPONIBLE POUR LES STATIONS MEMBRES DE CIRCOM REGIONAL, de juin 2017 à fin mai 2018.

NON, CE PROGRAMME N'EST PAS DISPONIBLE POUR DIFFUSION

Veuillez cocher la case correspondante. Merci.

AUTRE NOUVEAUTE EN 2017

NOUVELLE REQUETE CONCERNANT LA CATEGORIE "MEILLEUR REPORTAGE SUR UNE PROBLEMATIQUE EUROPEENNE" PARRAINEE PAR LE COMITE DES REGIONS.

Les télévisions régionales qui inscrivent des programmes dans cette catégorie acceptent que ces mêmes programmes seront disponibles pour diffusion sur les sites Web et les réseaux sociaux du Comité des Régions.

L'objectif est de diffuser ces excellents reportages d'actualité le plus largement possible à travers l'Europe afin que les citoyens puissent mieux comprendre et apprécier les problématiques et comment celles-ci ont été abordées par d'autres régions et pays.

Étant donné que ce sont des reportages d'information, on espère que les droits ne seront pas un problème. Le crédit sera accordé à la station productrice lorsque le reportage sera disponible et l'on espère que les télévisions régionales accueilleront favorablement cette distribution promotionnelle gratuite.

Le but est de mettre à la disposition du Comité des Régions la version sous-titrée en anglais de votre programme.

Merci de vous référer à la catégorie correspondante pour de plus amples détails.

Les différentes catégories du PRIX CIRCOM 2017

Grand Prix (toutes catégories confondues)

Grand Prix parrainé par ORF

- 2000 euros, un diplôme et un trophée (en complément du Prix d'une des neuf catégories)

Le lauréat du Grand Prix ne sera annoncé que lors du gala du Prix CIRCOM à Ponta Delgada, Açores...

Documentaire

Prix parrainé par RTE, Irlande

- 3000 € se décomposant ainsi :
- 2000 € et un trophée pour le lauréat
- Diplôme pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le lauréat ou un représentant de la télévision lauréate (billet d'avion classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional)
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le gagnant de la "mention spéciale" ou un représentant de sa télévision (billet d'avion classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional)

Les Minorités dans la Société

Prix parrainé par France Télévisions

- 3000 euros se décomposant ainsi :
- 2000 € et un trophée pour le lauréat
- Diplôme pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le lauréat ou un représentant de la télévision lauréate (billet d'avion classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional)
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le gagnant de la "mention spéciale" ou un représentant de sa télévision (billet d'avion classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional)

Programme d'Information et interaction des téléspectateurs

Prix parrainé par SVT

- 3000 euros se décomposant ainsi :
- 2000 € et un trophée pour le lauréat

- Diplôme pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le lauréat ou un représentant de la télévision lauréate (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCUM Regional)
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le gagnant de la "mention spéciale" ou un représentant de sa télévision (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCUM Regional)

Musique

Prix parrainé par TG4, Irlande

- 3000 euros se décomposant ainsi :
- 2000 € et un trophée pour le lauréat
- Diplôme pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le lauréat ou un représentant de la télévision lauréate (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCUM Regional).
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le gagnant de la "mention spéciale" ou un représentant de sa télévision (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCUM Regional)

Vidéo Journalisme

Prix parrainé par la BBC

- 3000 euros se décomposant ainsi :
- 2000 € et un trophée pour le lauréat
- Diplôme pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le lauréat ou un représentant de la télévision lauréate (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCUM Regional)
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le gagnant de la "mention spéciale" ou un représentant de sa télévision (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCUM Regional)

Prix du Programme le plus Original et le plus Innovant

Prix parrainé par TVP (Pologne)

- 3000 euros se décomposant ainsi :
- 2000 € et le trophée pour le lauréat
- Diplôme pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale

- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le lauréat ou un représentant de la télévision lauréate (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCUM Regional)
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le gagnant de la "mention spéciale" ou un représentant de sa télévision (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCUM Regional)

Jeunes Talents

Prix parrainé par TVR, Roumanie en l'honneur de Vanda Condurache

- 3000 euros se décomposant ainsi :
- Un trophée et diplôme pour le lauréat
- Un stage pour le lauréat organisé dans une autre télévision membre (sous réserve d'accord et de disponibilité) pour lequel jusqu'à 2000 € pourront être dévolus aux frais de déplacement, d'hébergement et de repas. Au cas où le stage ne se réalise pas, un montant fixé d'un commun accord sera versé à la télévision lauréate (voir règlement, article 16).
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le lauréat ou un représentant de la télévision lauréate (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCUM Regional)

Il n'y a pas de « mention spéciale » dans cette catégorie.

Journalisme d'Investigation

Prix parrainé par le Conseil de l'Europe

- 3000 euros se décomposant ainsi :
- 2000 € et le trophée pour le lauréat
- Diplôme pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le lauréat ou un représentant de la télévision lauréate (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCUM Regional)
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le gagnant de la "mention spéciale" ou un représentant de sa télévision (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCUM Regional)

Reportage sur une problématique européenne

Prix parrainé par le Comité des Régions

- 3000 euros se décomposant ainsi :
- 2000 € et le trophée pour le lauréat
- Diplôme pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale

- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le lauréat ou un représentant de la télévision lauréate (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional)
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le gagnant de la "mention spéciale" ou un représentant de sa télévision (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional)

Divertissement

Prix parrainé par CRTVG Galice et RTP Asturias.

La catégorie « Divertissement » est une nouvelle catégorie pour 2017, parrainée par deux stations régionales du Nord-Ouest de l'Espagne, CRTVG Galice et RTP Asturias. Cette nouvelle catégorie cherche à mettre l'accent sur le rôle des télévisions régionales à diversifier leur offre en programmant également des émissions de divertissement et pas seulement des programmes d'information.

- 3000 euros se décomposant ainsi :
- 2000 € et le trophée pour le lauréat
- Diplôme pour le lauréat ainsi que pour le gagnant de la mention spéciale
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le lauréat ou un représentant de la télévision lauréate (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional)
- Invitation à la conférence de Ponta Delgada (Açores, Portugal) et à la soirée de gala pour le gagnant de la "mention spéciale" ou un représentant de sa télévision (billet d'avion, classe économique & 2 nuits d'hôtel pris en charge par CIRCOM Regional)

Les lauréats des différentes catégories seront annoncés à l'issue de la session du jury du Prix en avril, quant au lauréat du Grand Prix CIRCOM Regional, il ne sera divulgué que lors de la cérémonie de remise des prix à Ponta Delgada (Açores, Portugal) **le jeudi 25 mai 2017**, à l'invitation de RTP, la télévision portugaise.

CRITERES DES DIFFERENTES CATEGORIES

Les membres du jury seront particulièrement sensibles, toutes catégories confondues, à la déclinaison régionale d'un programme (à la thématique régionale d'un programme), ce qui n'empêche pas une diffusion au-delà du cadre régional. Les programmes régionaux à destination du marché national ou international sont les bienvenus à condition que ces productions aient effectivement été réalisées en région et représentent vraiment le talent créatif de nos régions.

Les programmes réalisés par un réseau ou une chaîne nationale et destinés à une audience nationale ou internationale ne sont pas concernés par le Prix : en effet, les Prix CIRCOM Regional cherchent avant tout à encourager la production régionale et/ou une diffusion régionale.

Important: Le jury ne pourra pas transférer votre programme d'une catégorie à une autre en cas d'erreur. Chaque participant doit se conformer aux critères spécifiques réglementant chaque catégorie de prix et les respecter impérativement, au risque de se voir disqualifié.

Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que seuls **les programmes libres de droit pourront concourir au Prix CIRCUM Regional, sous peine de disqualification.**

Il est primordial de lire attentivement le règlement et de s'assurer que toutes les pièces jointes requises par le jury ont été transmises.

Merci de vérifier également que votre inscription en ligne a bien été prise en compte et validée par le coordinateur national de CIRCUM Regional pour la France, M. Jean-Marc Dubois.

GRAND PRIX CIRCUM REGIONAL

Ce Grand Prix est financé par ORF, la télévision autrichienne.

Aucune inscription n'est possible pour ce Grand Prix. Le lauréat sera directement sélectionné par les membres du jury, y compris son Président, parmi les lauréats des catégories ci-dessous.

DOCUMENTAIRES

Cette catégorie est financée par RTE, la télévision irlandaise. Aucun changement n'a été apporté à cette catégorie par rapport à 2016.

Les programmes documentaires admis dans cette catégorie doivent traiter un thème unique. Le thème comme la diffusion peuvent dépasser le cadre strictement régional. Il peut s'agir de la déclinaison régionale d'une problématique nationale ou internationale.

Le jury apprécie avant tout la force de la ligne éditoriale et la qualité de la réalisation. De même, une vision personnalisée, une perspective originale sont de nature à retenir l'attention.

Les documentaires de facture résolument moderne et faisant appel à la créativité sont les bienvenus. Les membres du jury prennent également en compte les qualités artistiques et cinématographiques du documentaire.

Le jury sera particulièrement sensible aux nouvelles écritures.

Si le documentaire fait partie d'une série, un seul programme sera visionné.

Rappel aux participants : le documentaire doit être proposé, **libre de droits**, pour **une diffusion et une rediffusion (voir règlement, article 10) par chaque membre CIRCUM Regional qui le souhaite, de 2017 à 2018.**

LES MINORITES DANS LA SOCIETE

Ce prix est parrainé par France Télévisions. Il met les télévisions régionales de service public d'Europe face à leur devoir : refléter et développer une société multiculturelle.

Le jury sera sensible aux programmes et reportages basés sur des faits réels qui reflètent les minorités et tout ce qui a trait à des groupes minoritaires quels qu'ils soient et, surtout, qui traitent des problèmes contemporains.

Les programmes ou les reportages pourront traiter de problèmes et d'événements controversés. Il s'agit avant tout de permettre aux téléspectateurs de mieux comprendre les différents points de vue.

Les programmes ou reportages peuvent être issus d'unités de production spécifiques aux minorités mais aussi de toutes les autres unités de production. Ces programmes peuvent s'adresser avant tout aux minorités, mais le jury préférera des programmes destinés au grand public, avec comme objectif d'atteindre une meilleure compréhension mutuelle.

La définition du terme "minorités" est assez large de manière à refléter les différentes composantes de la communauté qui méritent une attention particulière sur le plan social, politique ou par les médias eux-mêmes. Par « minorités » on entend minorités ethniques ou culturelles, sans exclure les minorités linguistiques ou tout autre groupe minoritaire, tels que les handicapés physiques ou mentaux, les minorités sexuelles ou les personnes âgées.

Cependant il est clair que des groupes de personnes relativement peu nombreuses, tels que les supporters d'une division de football mineure ou les amateurs de musique médiévale anglaise pourraient estimer qu'ils n'ont pas l'attention qu'ils méritent. Mais pour le Prix CIRCOM, ces groupes ne relèvent pas de la catégorie « minorités » telle que définie par le jury.

Tout comme pour les autres catégories, le jury recherchera avant tout l'excellence dans tous les domaines : réalisation, mise en image et montage, qualité du scénario et impact de l'histoire sur le téléspectateur.

Il serait utile pour le jury d'obtenir tout type d'information concernant le contexte du programme ou reportage.

PROGRAMME D'INFORMATION ET NOTAMMENT CEUX IMPLIQUANT UNE INTERACTION AVEC LES TELESPECTATEURS

Ce prix, parrainé par la SVT, télévision suédoise, modifie considérablement la catégorie des magazines et magazines d'information des années précédentes. Il vise maintenant à faire valoir le potentiel des télévisions régionales à instaurer un dialogue avec leurs téléspectateurs, notamment lors de la mise en place d'un programme quotidien d'informations, plutôt que de se borner à leur fournir l'information.

Cette année les membres du jury ne se contenteront pas de visionner un programme d'information de qualité à l'écran -épine dorsale du journalisme télévisuel régional- mais ils chercheront également à prouver qu'il y a de l'inventivité dans la façon d'impliquer les téléspectateurs/internautes dans ce contenu régional. Ceci inclut la participation du téléspectateur dans l'élaboration du programme (quel sujet ils préférèrent voir en premier et quel ordre de diffusion).

Le jury sera particulièrement sensible aux programmes et autres contenus qui augmenteront l'intérêt et la participation des téléspectateurs. Les membres du jury s'attendent à ce que les interviews expliquent très clairement les problématiques.

Cependant, les membres du jury préfèrent éviter les programmes spéciaux liés à un événement inhabituel ou exceptionnel. Ils préfèrent pouvoir juger des programmes récurrents (quotidiens ou hebdomadaires).

Les membres du jury seront particulièrement attentifs à tous les éléments du programme : l'image, le son, le montage, l'infographie, le décor du studio (le cas échéant) et le travail du présentateur (liens, interviews, personnes interviewées...).

Les membres du jury aimeraient voir comment les stations régionales mettent en oeuvre une communication montante et descendante qui permette aux téléspectateurs (et autres utilisateurs de plateformes) d'interagir et de se rapprocher de leur producteur d'informations.

Notre mission en tant que producteur d'informations régionales/locales est d'être proche de notre public : il est de notre devoir de mener des réflexions sur les grands enjeux dans notre environnement immédiat et de

ne pas s'enfermer dans notre propre bulle journalistique. Cette proximité est ce qui, après tout, définit notre approche de l'information.

MUSIQUE

Cette catégorie, parrainée par TG4, la télévision irlandaise, met en lumière la portée sociale de la musique et sa contribution à la culture régionale à travers les programmes de télévision. Pas de changement par rapport à 2016.

Les programmes peuvent être des programmes courts, des documentaires ou la couverture de prestations musicales.

Le sujet est vaste. Il recouvre tant la contribution par des individus à la vie musicale que des événements basés sur la musique. Il peut s'agir de questions ayant trait à la performance, la diffusion de la musique ou sa capacité à contribuer à la cohésion de la société. Tous les sujets qui traitent de musique, de la valeur de la musique, de l'amour de la musique peuvent concourir.

Dans le cas de programmes courts et documentaires, les membres du jury seront particulièrement sensibles à la qualité et à l'intérêt de l'histoire, au narratif, à l'excellence technique et à son impact.

Lorsque le programme porte avant tout sur la performance, les membres du jury seront surtout attentifs à la qualité de la réalisation, à l'image, au son et à la mise en scène. Cependant il conviendra de démontrer de quelle manière cette programmation contribue à la culture régionale.

VIDEOJOURNALISME

Ce prix, parrainé par la BBC, récompense plusieurs reportages réalisés par un vidéo journaliste.

Trois reportages différents doivent être présentés ; ils doivent avoir été tournés, montés et commentés par un seul et même journaliste, travaillant comme vidéo-journaliste et doivent illustrer son savoir-faire journalistique et technique. Durée du reportage : entre 1 et 5 minutes.

Le jury recherchera un bon reportage d'actualité, bien structuré. Il faudra convaincre le jury que ces reportages auraient été moins efficaces s'ils avaient été tournés par une équipe.

Il faudra apporter des informations complémentaires sur les conditions de la réalisation de ces reportages et notamment la preuve qu'ils ont bien été réalisés par un vidéo-journaliste qui a pris en charge toutes les facettes de la production (tournage, montage et commentaire).

Ces reportages pourront avoir été diffusés dans un journal régional, local ou dans un magazine régional. Dans cette catégorie, deux inscriptions seront acceptées par télévision régionale à condition qu'un des programmes soit issu d'une télévision locale.

Il serait intéressant pour les membres du jury de savoir si des vidéo-journalistes ont eu recours à des smart phones (MoJo), et si tel est le cas, quel matériel ils ont utilisé.

Notez que ceci est une catégorie où les compétences techniques seront primordiales. Ce n'est pas juste le contenu éditorial qui sera évalué.

Il serait utile pour le jury de disposer d'un extrait du parallèle antenne comprenant le lancement en plateau afin de mieux saisir le contexte du reportage tourné par le vidéo-journaliste. A défaut, le script du

lancement du reportage sera le bienvenu.

PRIX DU PROGRAMME LE PLUS ORIGINAL ET LE PLUS INNOVANT

Ce prix parrainé par la TVP, télévision polonaise, récompense les programmes, peu importe le genre, dont l'approche est particulièrement originale. Le jury ne limitera pas uniquement son choix aux programmes qui concourent dans cette catégorie, mais l'élargira également aux autres catégories. Les critères de sélection ont été un peu élargis cette année pour encourager l'inscription de programmes plus enclins à l'innovation tant derrière la caméra que devant la caméra.

Il est difficile de définir ce qu'on entend par original. Par contre, le terme « innovant » est peut-être plus explicite et peut englober tout ce qui est « nouveau » et peut inclure des exemples sur internet ou ce qui se passe derrière la caméra ainsi que la diffusion télévisuelle traditionnelle.

Les membres du jury rechercheront un programme de nature à les captiver, soit parce que l'histoire, tellement surprenante, marque les esprits, soit parce que l'approche, si différente des programmes classiques, en fait quelque chose de très spécial. Dans cette catégorie, on peut aussi imaginer des programmes mettant en avant des nouveautés techniques qui pourraient stimuler les collègues d'autres télévisions régionales.

Histoire inédite, portrait de personnalités hors du commun, illustration sonore particulière, sans oublier l'art et la manière de réaliser (décor, cadrage, rendu antenne, habillage et nouveau format ...). Autant de critères, parmi d'autres, qui seront pris en considération.

En deux mots, c'est le petit plus qui fera la différence par rapport aux attentes habituelles d'un programme.

JEUNES TALENTS

Ce prix, parrainé par la TVR, télévision roumaine et créé en l'honneur de Vanda Condurache, productrice, manager et formatrice de TVR, décédée lors d'un accident alors qu'elle rejoignait la Conférence annuelle de Bilbao en 2007.

Ce prix est destiné à récompenser l'excellence de nos « jeunes talents » et à encourager les jeunes professionnels à développer leur carrière dans les télévisions publiques des régions d'Europe.

C'est en mettant davantage en avant l'immense talent dans les régions qu'on garantira aux jeunes professionnels que la télévision régionale peut leur offrir un champ d'activités plus varié et satisfaire leurs aspirations.

La limite d'âge pour le candidat est fixée à 30 ans maximum au 10 mars 2017 (à justifier, si besoin). Il/elle doit être employé(e) à temps plein dans une télévision régionale, membre CIRCUM Regional ou intervenir régulièrement en tant que freelance dans cette station.

Sont admis dans cette catégorie : les reporters, les vidéo-journalistes ainsi que les présentateurs.

Le formulaire d'inscription aura pour but d'expliquer pourquoi le candidat devrait être considéré comme un "jeune talent". Il devra également justifier ses réalisations, fournir des attestations de professionnels seniors (pas exclusivement de sa télévision régionale) et une vidéo du ou des métiers mentionné(s). Si le candidat a participé à une formation CIRCUM Regional, il serait utile d'en informer le jury.

La sélection se fera à la fois sur la base de vidéo, texte et autre information. Le jury se réserve en particulier le droit de demander des informations complémentaires à tout candidat, voire de se renseigner auprès de ses connaissances.

JOURNALISME D'INVESTIGATION

Ce prix, parrainé par le Conseil de l'Europe, récompensera tout reportage, film, documentaire ou toute autre forme de programme avec une approche basée sur l'investigation dans le journalisme télévisé régional. Aucun changement dans cette catégorie par rapport à 2016.

Informers est une mission fondamentale des télévisions régionales qui, au travers de leurs reportages, se doivent d'être le reflet de ce qui se passe dans les régions.

Certains de ces reportages cependant vont au-delà du reportage conventionnel et osent révéler ce que certaines personnes ou organisations préféreraient tenir secret.

Pour se qualifier, le journaliste doit réaliser une enquête journalistique approfondie et de haut niveau, avec une volonté éditoriale claire pour aller au-delà des simples faits.

Les membres du jury seront particulièrement attentifs aux reportages pour lesquels l'investigation journalistique aura non seulement permis de révéler et rendre publiques de nouvelles vérités, mais également de réparer des injustices ou promouvoir un débat public.

Tous les sujets, basés sur des investigations, sont les bienvenus. Le jury sera plus sensible aux sujets qui prennent en considération les objectifs du Conseil de l'Europe :

- défendre les droits de l'Homme, la démocratie pluraliste et la prééminence du droit
- favoriser la prise de conscience et la mise en valeur de l'identité culturelle de l'Europe et de sa diversité
- rechercher des solutions communes aux problèmes de nos sociétés
- développer la stabilité démocratique en Europe en soutenant les réformes politiques, législatives et constitutionnelles.

REPORTAGE SUR UNE PROBLEMATIQUE EUROPEENNE

Cette catégorie a été lancée l'an passé sous l'appellation « meilleur reportage d'actualités ». Elle est parrainée par le Comité des Régions. Comme la dénomination de la nouvelle catégorie l'indique, cette année les critères sont révisés afin de souligner que nous recherchons des reportages sur des sujets d'intérêt pour les régions d'Europe en espérant que l'expérience des uns puisse servir aux autres.

Le programme devra être d'un seul tenant n'excédant pas les 5 minutes.

Le programme lauréat mettra en avant la compétence du journaliste en matière de narration, alliant concision et conviction, en utilisant au mieux la vidéo, l'infographie et, si nécessaire, des interviews en studio. Le programme présenté devra être identique au programme qui aura été diffusé sans montage postérieur.

Les membres du jury espèrent voir un reportage présentant à la fois un réel intérêt régional et européen raconté de façon à ce qu'il touche réellement les téléspectateurs de la région. Le jury sera attentif à ce que l'histoire soit simple mais claire, bien construite et anglée avec, si nécessaire, des interviews pertinentes.

Le reportage doit faire ressortir les qualités journalistiques du reporteur mais les juges veulent aussi voir comment celui-ci maîtrise différentes techniques pour la réalisation de son sujet. Pour autant le jury ne s'attend pas à ce que le journaliste possède (comme pour la catégorie le vidéo-journalisme) toutes les compétences nécessaires à la réalisation d'un sujet.

Si le programme dépasse les 5 minutes, ou est divisé en différents modules, il ne pourra concourir dans cette catégorie. En revanche il pourra peut-être correspondre aux critères requis pour d'autres catégories (par exemple celle du journalisme d'investigation).

NB : Veuillez noter que toutes les inscriptions dans cette catégorie doivent obligatoirement être disponibles pour diffusion sur les sites web et les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) du Comité des Régions de juin 2017 à mai 2018 afin de donner à ces reportages la plus large diffusion possible auprès des citoyens européens. En inscrivant votre programme dans cette catégorie, vous confirmez automatiquement que vous adhérez à cette large diffusion.

DIVERTISSEMENT

Il s'agit d'une nouvelle catégorie pour 2017. Celle-ci est parrainée par deux stations régionales du Nord-Ouest de l'Espagne : RTP Asturies et CRTVG Galice.

Cette nouvelle catégorie vise à attirer l'attention sur le rôle des télévisions régionales à diversifier leur offre et à proposer des programmes de divertissement – et pas uniquement des émissions sérieuses.

Il peut s'agir d'un programme complet ou de programmes courts (hors infos).

Tous les genres télévisés sont acceptés dans cette catégorie à condition qu'ils soient à visée ludique et de divertissement. Il peut s'agir d'histoires factuelles ou de fiction.

Ces programmes peuvent aller du théâtre aux spectacles «glamour», en passant par les comédies, les jeux, les quizz, les formats magazines. Ne sont pas concernés les films et les programmes musicaux qu'il vaut mieux inscrire dans la catégorie «Musique».

Les membres du jury recherchent avant tout des formats et des spectacles qui sont conçus pour être engageants et visent avant tout à donner du plaisir. Ils seront attentifs à tous les éléments tels que l'image, le son, le décor du studio, la présentation...

Nous serons ravis de constater que les stations régionales peuvent offrir des programmes de qualité et de divertissement à leur public et pas seulement de l'information.

QUELQUES PISTES POUR, PEUT-ETRE, ... FIGURER PARMIS LES LAUREATS

Il n'y a pas de recette miracle pour être lauréat, mais voici quelques pistes pour vous donner le maximum de chances. Ce sont plutôt des conseils, résultat de ma longue expérience en tant que président du jury du Prix CIRCUM Regional. Lire les conseils ci-dessous ne peut que vous aider dans votre démarche mais n'engage ni ma responsabilité, ni celle de CIRCUM Regional. En effet, les membres du jury, les centres d'intérêt tout comme les programmes en lice changent d'une année à l'autre. En somme, une année ne peut pas se comparer à l'autre et ce, malgré mes conseils. Rien n'est gagné d'avance...

Choisir la bonne catégorie est primordial

La catégorie la plus recherchée est sans conteste la catégorie "Documentaire". Les membres du jury visionnent une bonne vingtaine de programmes de très bon niveau. Vos chances de succès sont donc moindres dans cette catégorie que dans d'autres. Vérifiez au préalable s'il y a possibilité d'inscrire votre programme dans d'autres catégories du Prix, même si celui-ci se présente sous la forme d'un documentaire.

Référez-vous au rapport du jury de la session précédente

Chaque année, les membres du jury préparent un rapport complet (jury report <http://www.circom-regional.eu/prix/prix-col-228/prix-circom-archive-mn-2>) dans lequel figurent leurs commentaires pour chaque programme. Ils donnent de réels indices sur ce que les membres du jury recherchent, sur ce qui les impressionne et même ce qui les dérange. Chaque année également, le responsable de chaque catégorie fait des commentaires sur la gamme des programmes présentés au Prix. Ceux-ci mettent en exergue les points faibles de certains programmes mais aussi les attentes pour l'année à venir. Les membres du jury ne sont renouvelés que par moitié chaque année, par conséquent les avis de la moitié d'entre eux, présents en 2015, pourront encore compter...

Ciblez vos efforts

Après avoir lu les informations ci-dessus, jetez un coup d'œil aux catégories suivantes : Prix de « l'originalité et de l'Innovation » et « Jeunes Talents » ou peut-être la nouvelle catégorie « Divertissement ». La concurrence y est moins rude et les membres du jury y recherchent toujours de nouveaux visages et de nouvelles idées. Rares sont les régions qui ne sont pas en contact direct avec leurs téléspectateurs, en organisant des événements locaux ou en assurant le suivi de certaines "histoires" provoquant ainsi une réaction du public ou du milieu politique. Malgré cela, les inscriptions dans ces catégories sont relativement peu nombreuses. Donc les chances de gagner sont plus importantes.

Evitez les magazines de découverte

Ceux-ci sont peut-être populaires dans votre région. Mais le jury aura des critères bien plus exigeants pour un lauréat. Les paysages sont peut-être superbes et la TV régionale très fière de sa région, mais ceci ne suffit pas ! L'important, ce ne sont pas des personnages attachants, censés améliorer ce type de programmes, mais plutôt la qualité du scénario qui fait souvent défaut.

Evitez de ranimer « les vieux débats »

Tout comme pour les documentaires de voyages, les programmes à visée historique peuvent représenter une partie importante de la programmation d'une TV régionale lorsque l'histoire d'une région est abordée, avec ses tensions et souvent ses atrocités du passé. Cependant nombre de ces programmes sont régulièrement visionnés par le jury sans pour autant remporter la palme car ils ne se distinguent pas assez. Cela n'enlève rien à leur intérêt historique et régional.

Fournir des compléments d'informations

Les membres du jury lisent attentivement les informations complémentaires que vous leur fournissez. C'est une occasion unique pour mettre en avant votre programme. Vous avez ainsi l'occasion d'expliquer son importance par rapport à l'histoire de votre TV régionale; ou pourquoi sa production a été particulièrement difficile à réaliser, ou l'impact qu'il a connu, voire les autres récompenses qu'il a obtenues.

Lire attentivement les critères des différentes catégories ainsi que le règlement

Une disqualification est souvent liée à un non respect des critères ou du règlement. Il est inutile par exemple de chercher à inscrire un programme non sous-titré, comme cela est arrivé. Le règlement est clair et aucun membre du jury ne pratique toutes les langues parlées en Europe. Il nous faut donc une langue commune.

De même, il est inutile d'inscrire un programme au Prix CIRCUM Regional qui ne serait pas libre de droits. Avant de procéder à toute inscription, vérifiez d'abord si votre programme est libre de droits, conformément au règlement de CIRCUM Regional.

DES QUESTIONS ?

Pour toute question relative à l'inscription sur le site internet ou à des problèmes d'accès au serveur, merci de vous adresser à :

Brigitte WALTERSBERGER – Tél. 03 88 56 68 09 – Email : brigitte.waltsburger@francetv.fr

Pour toute question concernant le règlement, les critères et les catégories, merci de vous adresser à

Jean-Marc DUBOIS – Tel. 01 56 22 79 01 – Email : jean-marc.dubois@francetv.fr